



LA PHEROMONE n°33

Août 2015

Le mot du Président

Un nouveau numéro de la « phéromone » en plein été, eh oui... à vrai dire c'est plutôt le numéro du mois de juillet qui sort avec un peu de retard. Mais il s'agit du 7^{ème} numéro de cette saison de sept à août 2015 pour 6 en 2013-2014 et 5 en 2012-2013.

Après 7 années d'existence ce petit bulletin qu'est la phéromone fait son chemin et devient de plus en plus un outil de communication apprécié de tous.

Pour cette saison 2015 nos abeilles nous ont plutôt apporté une bonne récolte mais pas exceptionnelle, l'ensoleillement de la 1^{ère} quinzaine de juillet a été favorable même si les températures n'ont pas beaucoup monté mais la seconde décade a définitivement interrompu la miellée « toutes fleurs ».

Sur ces quelques mots, bonnes vacances aux aoûtiers et bonne récolte à vous tous.

Gilbert MORIZUR

LES DATES A RETENIR

- 12 septembre au rucher de Dirinon 14 h
Visite d'automne, mise en hivernage des ruches
- Fin octobre « réunion secteur »

LE FRELON ASIATIQUE

Le printemps 2015 restera gravé dans nos mémoires car le piégeage de printemps aura été productif : il semble que tous les apiculteurs aient capturé des frelons. Mais à ce jour **le piégeage doit être arrêté** car les fondatrices restent dans le nid.

Après l'hivernation la fondatrice avait fait son nid et assurait toutes les tâches ; elle était très active donc facile à capturer. Les premières ouvrières sont nées et prennent le relais, permettant à la fondatrice de rester pondre dans le nid primaire. Le piégeage ne sera pas productif contre le frelon et impactera le milieu naturel par la prise d'espèces à protéger.

Le piégeage d'été ne sera à pratiquer **qu'en mesure de sauvegarde** de vos ruchers. Si vous repérez plusieurs frelons asiatiques autour de vos ruches vous pouvez les attirer en plaçant à distance (50-100 mètres) des appâts à base de protéines. Il semble que **les crustacés, la viande, le poisson** ... soient des mets de choix.

Vos appâts, disposés « à l'air libre » seront fréquentés par un certain nombre de frelons. Vous habituez les frelons à venir se ravitailler à cet endroit et, au bout de 2-3 jours, vous remplacez les appâts par vos pièges contenant les mêmes appâts et vous les surveillez. Les prises sont rapides et nombreuses.

Par cette technique de piégeage il est possible de repérer des nids secondaires : en déposant les appâts sur **terrain dégagé** les frelons vont droit au nid. Vous changez de lieu et ainsi vous avez une seconde direction. Un troisième lieu est parfois utile pour localiser le nid.

Une fois la zone localisée il est parfois possible de repérer le nid et donc **de le faire détruire**. A défaut il est impératif de piéger les ouvrières et ainsi d'« assécher » le nid. Les larves mal nourries seront moins nombreuses et donc moins de fondatrices à l'automne.

Ci-dessous la liste au 22 juillet 2015 des Communautés de Communes et communes adhérentes au dispositif de lutte collective contre le Frelon Asiatique mis en place par le FDGDON.

Ces communautés de communes **prennent en charge le coût** de la destruction des nids

- La CC du pays de l'iroise
- La CC du pays des abers
- La CC du Yeun Elez
- La CC du pays de Landerneau Daoulas
- La CC du pays de Lesneven et de la Côte des légendes
- La CC du pays fouesnantais
- La CC du Haut Pays Bigouden
- La CC du pays de Douarnenez

- La CC de la presqu'île de Crozon.
- Brest Métropole Océane
- Ville de Concarneau
- Ville de Landivisiau
- Par ailleurs la COCOPAQ (Pays de Quimperlé) et la ville de Quimper ont lancé leur propre campagne de lutte collective. Les destructions sont prises en charge par la collectivité locale sur ces territoires mais sans lien direct avec le FDGDON29.

Le FDGDON (02-98-26-72-12) pourra vous renseigner sur la marche à suivre en cas de découverte d'un nid.

Si vous repérez un nid secondaire il sera utile de préciser :

- L'espèce d'arbre,
- La taille du nid,
- La hauteur
- La localisation
- L'environnement (proximité de maisons, d'eau, ...)

Ces données seront collectées à l'automne et contribueront à faire avancer dans le bon sens la lutte contre le frelon.

FORMATIONS 2015

Au rucher des Pâquerettes



Après avoir dû repousser successivement l'ouverture des ruches 2 samedis de suite, le 3^{ème} s'étant réalisé sous des conditions encore limites, nous avons pu découvrir ensemble ce monde si magique des abeilles.

Ainsi 3 formations se sont déroulées successivement au cours du printemps en présence d'une trentaine de personnes à chaque fois.

Des petits groupes de différents niveaux ont été créés afin de répondre au mieux aux attentes des uns et des autres, il est vrai qu'au cours de ces après-

midis les apiculteurs novices côtoient des apiculteurs avertis en mal de discussions.

Nous pouvons conclure par ces mots :

Un bon démarrage pour cette 1ère saison

FORMATIONS 2015 (suite)

Au rucher des Pâquerettes

Le samedi 12 septembre RDV à 14 heures

Nous profiterons de cette après-midi pour faire une visite complète des ruches, cette visite est plus communément appelée la visite d'automne avant la mise en hivernage des colonies.

GROUPEMENT D'ACHATS

Matériels apicoles



La saison avance..., de nouveaux adhérents nous ont rejoints ; sachez que pour l'année 2016 nous fonctionnerons sensiblement de la même façon à savoir que nous vous transmettrons un bon de commande pour une grande partie du matériel apicole dès le mois d'octobre



Le matériel d'extraction

est à votre disposition

Nos abeilles travaillent d'arrache-pied, les conditions météo ont été favorables, aussi la récolte promet d'être intéressante. Elles accumulent du miel qui sera à extraire bientôt ; à nous donc de nous préparer à le récolter dans de bonnes conditions.

Le matériel apicole est onéreux et, selon celui que l'on utilise, l'extraction peut vite devenir une corvée. L'année dernière l'Abeille Finistérienne a acquis deux extracteurs à moteur d'une capacité de 9 cadres qui sont à la disposition des apiculteurs. Un pour le nord, à BREST l'autre pour le sud, à MOELAN pour que les utilisateurs se les passent sans faire trop de kilomètres.

Les extracteurs sont solides, transportables en voiture et sont mis à disposition contre une caution de 150 € et l'utilisation sera facturée 10 € par jour. Il va sans dire que ce matériel demande à être utilisé avec le plus grand soin et doit faire l'objet d'un « état des lieux » avant et après utilisation. L'Abeille Finistérienne engage des fonds communs à tous ses adhérents pour le bien-être des apiculteurs, aussi que chaque utilisateur prenne soin de cet outil.



Réservation dès à présent :

Gilbert MORIZUR BREST
06.67.94.97.38

Patrice DUBREIL MOELAN
02.98.71.16.83



FORFAIT APICOLE

Les bénéfices des exploitations apicoles sont soumis à l'impôt sur le revenu (art 63 du code général des impôts)

Les exploitations apicoles, dont le nombre de ruches **en production** est supérieure à 10, sont assimilées à des exploitations agricoles. Ce seuil de 10 ruches est une tolérance de l'administration fiscale.

Ainsi, un apiculteur qui possède 10 ruches ne sera pas imposé alors qu'un autre qui en possède 11, sera imposé à partir de la première ruche.

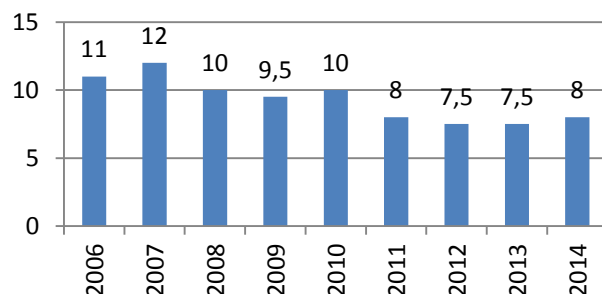
Pour les apiculteurs familiaux (amateurs), les revenus des ruches sont, dans la majorité des situations, soumis au régime du forfait, c'est à dire font l'objet d'un bénéfice forfaitaire agricole annuel propre à chaque département, publié au Journal officiel.

En conséquence, dès lors que vous possédez des ruches en production, vous devez compléter votre déclaration d'ensemble des revenus par une déclaration complémentaire relative au nombre de ruches (déclaration 2342), même si les 10 premières ne sont pas imposées.

La réunion avec la commission des bénéfices agricoles forfaitaires s'est tenue en fin mai à la Direction Départementale du Territoire et de la Mer.

Le projet de compte d'exploitation présenté par l'Abeille Finistérienne à l'administration fiscale avançait un forfait apicole pour l'année 2014 à 8€/ruche. Notre détermination a payé puisque face à l'administration qui souhaitait le remonter de 7,5€ à 9€, les services fiscaux de Bercy en relation téléphonique durant la commission ont validé le forfait 2014 pour le Finistère à 8€

Forfait apicole en euros



L'ABEILLE FINISTERIENNE ne communique jamais sa liste d'apiculteurs à quelque organisme que ce soit, le seul rôle de la structure est de vous informer, cette démarche fiscale est sous votre entière responsabilité.



BLOUSONS

« ABEILLE FINISTERIENNE »

Au cours de différentes manifestations les personnes présentes sur le stand portaient un blouson au logo de l'Abeille Finistérienne. Après une année d'utilisation professionnelle et (souvent) privée il s'avère qu'ils gardent un excellent aspect, preuve d'une fabrication de qualité. Ces blousons sont pratiques, seyants et pourquoi ne pas en faire profiter l'ensemble des adhérents ?

Etant amenés à se rencontrer dans des lieux et conditions différents il peut être intéressant d'avoir un signe de reconnaissance. Porter le même blouson et arborer notre logo d'une manière discrète mais reconnaissable est aussi une façon de promouvoir l'abeille.

Le blouson, tout en étant très léger, reste chaud, un très bon coupe-vent imperméabilisé, facile à porter en de nombreuses occasions. Et, sur le plan pratique, disposer de trois poches extérieures avec fermetures éclair et de deux intérieures peut s'avérer fort utile. Des scratchs discrets permettent d'ajuster les poignets en fonction de la morphologie de chacun.

- Le prix

33€ l'unité pour les blousons de couleur « noire »
quelle que soit la taille (du S au XXL).

20€ l'unité pour les blousons de couleur « marine »
quelle que soit la taille (du S au XXL).

- L'expédition:

+5€ pour une expédition par voie postale si vous le souhaitez dans les meilleurs délais

- la commande s'adresser à :

Gilbert MORIZUR

06.67.94.97.38 ou gmorizur@neuf.fr



À LA RECHERCHE DE LA REINE Autres méthodes voir « phéromone n° 32 »

Décrivons 2 autres méthodes :

une, complémentaire de la recherche cadre à cadre, basée sur l'observation et, une autre, qui consiste à transvaser la ruche où se trouve la reine.

1) **Observation:** regardons où atterrissent les butineuses. Il y a 8 chances sur 10 que la reine soit sur le cadre le plus proche ou sur les 2 adjacents. Enfumons légèrement et inspectons ces 3 cadres. Parcourons en priorité la périphérie de ces cadres car la reine, pour se cacher, change facilement de face.

Observons plutôt la face sombre des cadres.

2) **Transvasement de la ruche:** déplaçons notre ruche de 50cm. A l'endroit initial, remplaçons là par une ruche vide dans laquelle on réinstalle 2 cadres de couvain ouvert prélevés de la ruche où nous recherchons la reine **sans abeille**. Puis posons une grille à reine et le corps de ruche dont nous recherchons la reine. Prélevons les cadres et secouons toutes les abeilles. Faisons ensuite faire redescendre l'ensemble des abeilles à travers la grille en enfumant. La reine nous attend patiemment sur la grille. Reconstituons ensuite la ruche en respectant l'ordre initial des cadres de couvain. Voilà donc 4 méthodes, à chacun d'adapter celle qui lui convient.

Pour sa propre expérience, il faut toutes les essayer.

Pierre Archambault

PETITES ANNONCES



Vends désoperculette à lame vibrante
servie 2 saisons. Etat neuf
Tel :02.98.85.18.25



Kevredigezh
gwenan du Breizh

L'Association Conservatoire de
l'Abeille Noire Bretonne

fête ses 25 ans

Les 26 et 27 septembre 2015
Au Phare du Stiff à Ouessant

4 Conférences

Le caractère sanitaire apicole exceptionnel d'Ouessant
Pr. Monique L'Hostis - ONIRIS

La conservation de l'abeille noire
Lionel Garnery - C.N.R.S.

Soutien de Guerlain dans le développement durable
Sandrine Sommer - L.V.M.H.

L'association Conservatoire de l'Abeille noire Bretonne
Jacques Kermagoret - Président de l'A.C.A.N.B.

Ateliers

Découverte de la flore ouessantine

Découverte de la ruche

Extraction de miel et visite de la miellerie

Saveur des miels

Animations

Dîner anniversaire le samedi 26 septembre au soir

Renseignements hébergement/organisation

jo.here@abeillenoireouessant.fr

Inscriptions/réservations

secretaire@abeillenoireouessant.fr